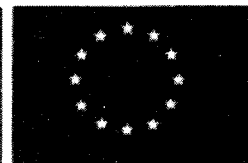
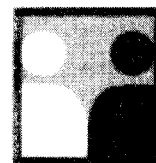


Dysfonctionnements à l'asbl «1997 - année contre le racisme»?

1997 année européenne



contre le racisme

Les ministères qui créent des asbl pour faire réaliser des travaux et prendre des initiatives en leur nom font légion, mais depuis le scandale du ministère de la Santé et les révélations faites ici même concernant le ministère de la Culture l'opinion publique y est devenue plus sensible.

Lors d'une réunion de notre rédaction, *forum* a pris connaissance de divergences au sein d'une autre asbl, dont notre collaborateur Serge Kollwelter était le président, à savoir celle chargée par le ministère de la Famille de préparer et de coordonner l'année européenne contre le racisme au Luxembourg et «*de promouvoir des initiatives et actions positives touchant directement ou indirectement à la lutte contre le racisme, la xénophobie, l'intolérance, l'antisémitisme et toutes formes de discrimination*» (article 3 des statuts).

Je dis bien *était président*, car il vient de démissionner, non pas parce que son mandat ou celui de l'asbl aurait touché à sa fin, mais pour protester contre la façon dont les derniers deniers publics qui étaient encore dans la cagnotte de l'asbl, ont été distribués. En effet, des 10 millions de francs, dont l'asbl avait été dotée de la part du budget de l'État pour cofinancer des projets en rapport avec la philosophie de l'année européenne, quelque 3 millions restaient disponibles en 1998. Lors de son assemblée générale ordinaire du 2 mars 1998 l'asbl décida alors de lancer un nouvel appel aux projets. Par la même occasion elle élargit les critères définis dans les statuts déjà cités aux activités de promotion des droits de l'homme en général. L'assemblée générale décida donc de «*concentrer (ses) moyens*

- en subventionnant prioritairement de nouveaux projets et en évitant de subventionner ce qui n'est qu'un remake de 1997,
- en renforçant (sa) contribution à des projets innovateurs,
- en favorisant la collaboration entre partenaires 'inédits',
- en exigeant un plus par rapport à ce qui s'est fait en 1997.»

Et comme les promoteurs de projets subsidiés par l'asbl sont obligés de mentionner l'aide financière obtenue en dernière analyse du contribuable, il était clair aussi qu'il s'agissait de subventionner des projets qui allaient démarquer après l'octroi du subside, et non pas des initiatives dont la réalisation était close.

Or, l'assemblée du 8 juin 1998 décida de jeter ses propres critères aux oubliettes et d'octroyer ses subventions à une trentaine de projets dont quatre projets déjà terminés, plusieurs projets qui ne constituent que la répétition d'initiatives similaires de l'année, voire des années précédentes, ainsi qu'à la *Fiesta dell'Unità*, organisée depuis des dizaines d'années par le PDS italien, sous prétexte qu'elle allait promouvoir la participation aux élections sociales qui auront lieu en automne 1998. Comme cette dernière décision revient clairement à soutenir financièrement un parti politique et un syndicat, le président de l'asbl a démissionné pour ne pas avoir à cautionner l'octroi de deniers publics à un parti politique, alors que d'autres partis n'ont pas eu le culot d'en demander pour faire financer leur propagande, et ce au moment où les syndicats OGBL et LCGB signent un accord pour réduire leurs dépenses électorales.

Une fois de plus il faut constater que la création d'une asbl, où cinq ministères, à savoir ceux de la Famille, de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, de la Justice et des Affaires étrangères, sont directement représentés, a servi à créer la non-transparence dans l'octroi de subsides. Cqfd.

m.p.

**Une fois de plus
il faut constater
que la création
d'une asbl, où
cinq ministères
sont directement
représentés,
a servi à créer la
non-transparence
dans l'octroi de
subsides.**
